

DELIBERATION 2025-01 – Réorganisation du CIAS

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le Dix-neuf Février à ARUDY,

Le conseil d'administration du CIAS

Dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances,

Sous la présidence de Monsieur CASAUBON,
Président du CIAS de la Vallée d'Ossau.

PRÉSENTS : CASAUBON Jean-Paul, Président ; BUNEL Marcel, Représentant diverses associations locales ; DESSEIN Michaël, Elu ; AUSSANT Claude, Elu ; PARGADE Didier, Représentant association personnes handicapées ; BELLOCQ Chantal, Représentante association personnes âgées ;

EXCUSÉS : BERGES Marie-Françoise, Représentante association insertion et lutte contre les exclusions ; BLANCHET Anne, Elue

OBJET : REORGANISATION RH DU CIAS

RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, PRÉSIDENT

Le Président expose aux membres du Comité que, suite au départ du Chef de pôle des services de solidarité et de proximité de la CCVO, une adaptation de l'organisation de ce pôle a été interrogée en poursuivant 2 objectifs principaux :

- sécuriser la mise en œuvre des missions aux usagers
- développer l'accompagnement de l'évolution et de la modernisation de nos services en lien entre autre avec les nouveaux équipements (Maison Intercommunale des Services, EHPAD de la Vallée d'Ossau, Pôle Enfance-Jeunesse, Maison Intercommunale des Solidarités...)

La démarche suivie a été de s'appuyer sur des ressources existantes, tout en donnant des perspectives à la fois aux agents en place, mais également en améliorant la transversalité des politiques sociales de **la petite enfance au grand âge**.

L'organisation sociale avait été renforcée depuis 3 ans, à la fois :

- sur les missions petite enfance,
- en créant une mission d'animation et de projet en enfance-jeunesse,
- en restructurant le CIAS
- en réorganisant l'accueil de loisirs.

Il est proposé un rapprochement du CIAS vers le pôle services de solidarité et de proximité.

Le Chef de pôle services de solidarité et de proximité assurerait également la direction du CIAS :

- 70% CCVO, 30% CIAS (en tenant compte des impacts budgétaires et organisationnels)
- Le potentiel budgétaire du CIAS libéré permettra de recruter 1 ETP d'infirmière coordonnatrice, en hiérarchie directe sur les agents de terrain ; la Direction du CIAS encadrant en direct les agents administratifs et sociaux (portage de repas).

Ce développement d'une fonction médico-sociale permet de se préparer aux services autonomie et surtout de répondre aux fortes attentes « métiers » des aides à domicile/auxiliaires de vie sur les situations accompagnées.

Le recrutement de cette IDE coordinatrice pourrait se faire dès mars 2025 pour une prise de poste rapide.

Le rapport entendu, étant précisé que le Comité Social Territorial a émis un avis favorable à l'unanimité lors de la séance du 17 Février 2025,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré - à l'unanimité des membres présents - « Pour » : 6 voix - « Contre » : 0 voix - « Blancs » : 0 voix,

- **APPROUVE** la transformation et la création des postes listés ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération,
- **PRECISE** que les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'exercice.

Jean-Paul CASAUBON,
Président de la CCVO,
Président du CIAS de la Vallée d'Ossau

